



**A l'attention de Mesdames, Messieurs,
les Présidents des comités régionaux,
les conseillers techniques régionaux,**

Objet : Mise en place de quotas de participation des épéistes hommes vétérans aux championnats de France.

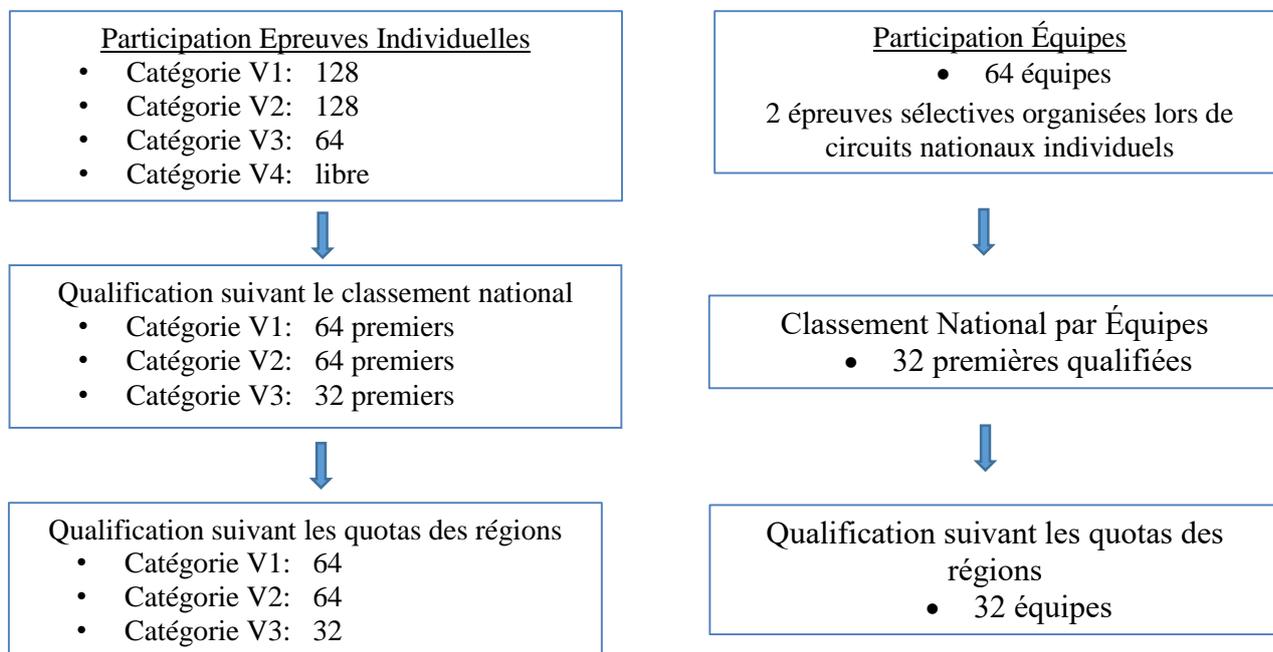
Mesdames, Messieurs,

La participation aux championnats de France vétérans à l'épée est en croissance régulière ces dernières années aussi bien pour les épreuves individuelles que pour l'épreuve par équipes.

Aussi, afin d'en maîtriser l'organisation et le bon déroulement, le comité directeur a approuvé les propositions de la commission vétérans en mettant en place des quotas de participation des épéistes hommes par comité régional.

Le détail du dispositif figure au chapitre 8 du règlement sportif 2019-2020.

Pour les épreuves individuelles, il concerne les **épéistes hommes** pour les catégories V1, V2 et V3. Il se décompose comme ci-dessous :



Les quotas sont déterminés suivant le nombre de tireurs classés par catégorie et par région avec un quota de base de 1, et un quota proportionnel.

Comme pour les autres catégories, ils sont à la discrétion des régions. Ils constituent un outil permettant d'animer l'activité de la catégorie vétérans suivant son périmètre géographique. Chaque région est donc libre de l'utilisation de ses quotas, suivant les modalités qu'elle aura définies et qui conviendront à ses pratiquants.

En prévision de la préparation des Championnats de France Vétérans, chaque région devra répondre suivant une échéance fixée à l'appel de la FFE quant à l'utilisation de ses quotas.

Le tableau de répartition des quotas par catégorie et par comité régional est le suivant :

Calcul au plus fort reste								
Comités régionaux	V1		V2		V3		Equipes	
N° Libellé	Cla.	Quota	Cla.	Quota	Cla.	Quota	Cla.	Quota
84 Auvergne-Rhône-Alpes	21	7	27	7	17	3	67	3
27 Bourgogne-Franche-Comté	13	5	8	3	6	2	30	2
53 Bretagne	4	2	10	3	1	1	17	2
24 Centre-Val de Loire	4	2	4	2	4	2	12	1
94 Corse	0	1	0	1	0	1	0	1
44 Grand-Est	14	5	27	7	16	3	58	3
32 Hauts-de-France	16	6	19	5	5	2	43	2
11 Île-de-France	42	14	68	17	54	9	177	7
28 Normandie	16	6	17	5	11	2	46	3
75 Nouvelle-Aquitaine	17	6	20	6	12	3	54	3
76 Occitanie	7	3	10	3	3	1	21	2
52 Pays de la Loire	15	6	7	3	1	1	26	2
93 Région Sud	0	1	6	2	6	2	15	1
Total	169	64	223	64	136	32	566	32
Quotas	64		64		32		32	

Participation CF 2019

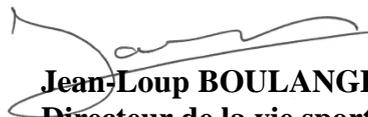
V1 54 présents sur les 64 premiers du Classement National

V2 58 présents sur les 64 premiers du Classement National

V3 30 présents sur les 32 premiers du Classement National

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.


Serge PLASTERIE
 Secrétaire Général Adjoint


Jean-Loup BOULANGER
 Directeur de la vie sportive
 et vie de comités